Le module de formation éligible au CPF comporte uniquement la partie « devenir entrepreneur dans le secteur du bien être »

70€ reste à votre charge.

Le complément pourra être pris an charge par un autre organisme financeur ou en auto financement.

RDV sur <u>www.moncompteformation.gouv.fr</u>

Autres prises en charge = aide au financement à 100% (OPCO, Pole Emploi, etc...)

Car nous avons tous les agréments de qualité :



